



Dossier de la Semaine

LA TROMPERIE COMMERCIALE : COMMENT L'IDENTIFIER ET SE DÉFENDRE ?

La tromperie sur marchandise est définie par le Code de la consommation et peut concerner la quantité de chose livrée, la nature (l'espèce, l'origine, la qualité) d'un produit ou encore les risques liés à l'utilisation de celui-ci.

C'EST COMBIEN ?

LES COÛTS MOYENS DES MARCHÉS DE LA SEMAINE

PRODUIT DE SAISON

LE MANGOUSTAN, LE ROI DE LA SAISON

ASTUCE DE LA SEMAINE

COMMENT SE DÉBARRASSER DES CAFARDS QUI ENVAHISSENT NOS MAISONS ?



SCANNEZ POUR ACCÉDER AUX NUMÉROS PRÉCÉDENTS !



Un commerçant vous vend un ordinateur de démonstration qu'il fait passer pour un appareil neuf ? La voiture neuve que vous venez d'acheter est en réalité une voiture d'occasion dont le compteur a été trafiqué ? Le canapé en cuir est en réalité en simili cuir ? Ou encore le smartphone sensé être acheté neuf a été en réalité reconditionné ? Après un achat ou une commande, il peut arriver que vous vous aperceviez que le produit acquis ne correspond pas à vos attentes. En tant que consommateur, la loi, à travers le Code de la Consommation, vous protège contre ce qu'on appelle la tromperie ou la duperie commerciale. Qu'est-ce la tromperie commerciale ? Sur quels éléments peut-elle porter ? Réponses dans **LE DOSSIER DE LA SEMAINE**.

Apprécié pour sa délicieuse saveur, le mangoustan est un fruit à coque dure. En plus de son goût unique, ce fruit possède de nombreux bienfaits. Les connaissez-vous ? Rendez-vous dans la rubrique **PRODUIT DE SAISON**.

Vous constatez une invasion de cafards dans votre maison ? Vous avez raison de vous en soucier car ils sont à la source de nombreuses intoxications alimentaires et même respiratoires. Nous vous proposons deux astuces pour vous en débarrasser dans **L'ASTUCE DE LA SEMAINE**.

Pour terminer sur un sourire, rendez-vous dans notre rubrique **HUMOUR**, pour démarrer la semaine dans la bonne humeur.

Sans oublier la rubrique **C'EST COMBIEN ?** qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais.

ECHO DES MARCHES, c'est un bulletin d'information conçu et pensé pour le consommateur ivoirien.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie- Didice BAH-KONE
Secrétaire Exécutive du CNLVC

LE MANGOUSTAN, LE ROI DE LA SAISON

Apprécié pour sa délicieuse saveur, le mangoustan est un fruit à coque dure. En plus de son goût unique, ce fruit possède de nombreux bienfaits. Les connaissez-vous ?

Atouts Nutritionnels et Bénéfices Santé

BON POUR LA PEAU

Ce fruit tropical affiche une teneur très élevée en xanthones. Ces derniers constituent des antioxydants naturels. De par sa composition, le mangoustan est ainsi réputé pour combattre les radicaux libres, responsables du vieillissement cellulaire et du vieillissement de la peau. Il aiderait aussi à prévenir les affections cutanées.



BON POUR LE FOIE

Le mangoustan contient une valeur nutritionnelle exceptionnelle en calcium, en potassium et en fer. Riche aussi en fibres et en vitamines A, C, et toutes les formes de vitamines B (B1, B3, B9 et B12), le mangoustan contribue à améliorer le métabolisme du foie.



BON POUR LE CŒUR

Le mangoustan pourrait avoir des effets bénéfiques sur la santé cardiovasculaire en contribuant à la réduction du cholestérol et de la pression artérielle. Il aiderait aussi à booster la production des globules rouges, en protégeant le système cardiovasculaire et en améliorant la circulation sanguine.



BON POUR LE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Le mangoustan a des propriétés anti-inflammatoires et anti-allergiques. Il est également considéré comme antibactérien et antiviral. Grâce à sa richesse en vitamine C, le mangoustan permet de lutter contre la fatigue. La coque du mangoustan peut être utilisée pour diminuer la fièvre et soulager les douleurs musculaires.



Comme un grand nombre de fruits tropicaux ou exotiques, le mangoustan peut être utilisé sous sa forme brute dans l'alimentation humaine, après avoir été décortiqué. Pour des raisons pratiques de conservation et d'approvisionnement, le mangoustan se retrouve toutefois le plus souvent utilisé sous forme de jus.

Saisonnalité

Mai et juin

Zone de production

Zone sud (Anyama, Azaguihé).



SACHETS ÉCONOMIQUES

400 G
1500 F*



400 G
1750 F*



LAIT ENTIER 28%

* PRIX MAXIMUM CONSEILLÉ

LAITY, LE MAXIMUM D'ÉNERGIE





Dossier de la Semaine

LA TROMPERIE COMMERCIALE : COMMENT L'IDENTIFIER ET SE DÉFENDRE ?

Un commerçant vous vend un ordinateur de démonstration qu'il fait passer pour un appareil neuf ? La voiture neuve que vous venez d'acheter est en réalité une voiture d'occasion dont le compteur a été trafiqué ? Le canapé en cuir est en réalité en simili cuir ? Ou encore le smartphone sensé être acheté neuf a été en réalité reconditionné ? Après un achat ou une commande, il peut arriver que vous vous aperceviez que le produit acquis ne correspond pas à vos attentes. En tant que consommateur, la loi, à travers le Code de la Consommation, vous protège contre ce qu'on appelle la tromperie ou la duperie commerciale. Qu'est-ce la tromperie commerciale ? Sur quels éléments peut-elle porter ? Réponses.



La tromperie sur marchandise est définie par le Code de la consommation et peut concerner la quantité de chose livrée, la nature (l'espèce, l'origine, la qualité) d'un produit ou encore les risques liés à l'utilisation de celui-ci.

LE MENSONGE

La nature, l'espèce, l'origine, les qualités, la composition d'une marchandise, la quantité des choses livrées, la livraison d'un autre produit que celui mentionné dans le contrat, l'aptitude à l'emploi, les risques liés à l'utilisation d'un produit, les contrôles ou encore le mode d'emploi, le mensonge peut porter sur différents aspects.

L'INTENTION FRAUDULEUSE

La tromperie est, de plus, un délit intentionnel : l'auteur doit avoir eu l'intention de frauder. La tromperie peut en outre avoir lieu entre un professionnel et un particulier, entre deux professionnels ou deux particuliers dans le cadre d'un contrat onéreux.



LA FALSIFICATION

La falsification est une tromperie incorporée à la marchandise. Le procédé repose sur l'ajout ou la suppression d'une chose à un produit : denrées alimentaires, médicaments, boissons, produits agricoles ou naturels. Parmi les moyens

de falsification, on peut notamment citer le fardage, qui consiste à couvrir des produits défectueux par des produits de meilleure qualité pour tromper le consommateur sur la qualité d'un lot.



LA MALFAÇON

Dans le domaine de la construction et de la rénovation immobilière, on ne parle pas de tromperie mais de malfaçon. Une malfaçon est une exécution défectueuse d'un travail, c'est-à-dire qui présente un défaut, comme par exemple les problèmes d'étanchéité ou fissures. La difficulté est que ces malfaçons n'apparaissent pas toujours avant la signature de la réception des travaux. En cas de malfaçons, il convient, dans un premier temps, de contacter le maître d'ouvrage afin de les lui signaler ou de le mettre en demeure de réaliser les réparations en lui fixant un délai par huissier de justice.

Le consommateur victime d'une tromperie peut saisir les services du Ministère du Commerce et de l'Industrie, notamment la Direction Générale du Commerce (DGCI) ou de la Direction régionale de sa zone d'habitation, afin de faire cesser les agissements trompeurs et éviter d'autres victimes.



SAISON DES PLUIES : LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE GESTION DES CRISES SE RÉUNIT

En prélude à la saison des pluies qui s'annonce, le comité interministériel de gestion des crises s'est réuni, le mercredi 29 mai 2024, au cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, à Abidjan-Plateau.

Cette réunion, dont le but est d'anticiper les conséquences dramatiques de la saison des pluies, notamment les pertes en vie humaine, a enregistré la présence de plusieurs membres du gouvernement et de structures techniques à savoir, la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (SODEXAM), l'Office National de la Protection Civile (ONPC), le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM), et le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG).

« Sur instruction de son Excellence,

Monsieur le Premier Ministre, nous avons tenu aujourd'hui la réunion du Comité interministériel de gestion des crises. Les bilans macabres antérieurs commandent de prendre des mesures en amont, comme il est fait chaque année, pour éviter la perte en vie humaine", a expliqué le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé.

Il a par ailleurs exhorté les populations à éviter tous comportements à risque, assurant que le Gouvernement prend toutes les mesures pour protéger les populations contre les conséquences de la saison des pluies.



Astuce de la Semaine

COMMENT SE DÉBARRASSER DES CAFARDS QUI ENVAHISSENT NOS MAISONS ?

Vous avez constaté une invasion de cafards dans votre maison ? Vous avez raison de vous en soucier car ils sont à la source de nombreuses intoxications alimentaires et même respiratoires. Nous vous proposons deux astuces pour vous en débarrasser.

MODE D'EMPLOI

Astuce 1

La 1e astuce est de garder son environnement propre et rangé. En effet, les endroits chauds et humides attirent toujours les cafards. Maintenez vos cuisines, salles de bains et autres espaces propres et secs après utilisation pour éviter leurs propagations.

Astuce 2

La 2e astuce est d'entretenir les canalisations. Car les cafards peuvent utiliser les canalisations comme voie d'accès à votre maison, surtout si elles ne sont pas correctement scellées ou qu'elles contiennent des matières organiques.

Humour de la Semaine





Infoline Secrétariat Exécutif

Responsable : Dr Ranie-Didice BAH-KONE

Tel. : +225 25 21 01 79 99 - Email : raniebah@yahoo.fr

Localisation : 2 plateaux carrefour las palmas

www.cnlvc.ci



conseil national de lutte
contre la vie chère



N° vert : 25 21 01 79 99



cnlvc

Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible

COM'ON
Studio Créatif

Editeur :

MINISTÈRE DU COMMERCE, ET DE
L'INDUSTRIE

Rédacteur en chef :

Secrétariat Exécutif du CNLVC

Rédaction : **COM'ON :**

Oumar NDAO

Mathilde Oulai

Regie : **COMON**

Standard : **+225 27 22 41 16 62**

Email : **commercial@comon.ci**

Localisation : **2 Plateaux Vallon - Rue des Jardins**

Production et Distribution : **COM'ON**